



Un arrondissement pour tous!

info NORD

Mai 2008 | Vol. 26, N° 2



Marcel Parent
Maire d'arrondissement

L'été

à Montréal-Nord

L'arrondissement fête l'été

Quelle réjouissance que l'arrivée de l'été, surtout après un hiver aussi rigoureux ! La vie culturelle, sportive et sociale y est plus dense, diverse et riche. Pour une deuxième année consécutive, l'arrondissement a l'honneur d'accueillir la Coupe de la Paix cycliste. Cet événement sportif à caractère national donne le coup d'envoi à une multitude d'activités qui rythment la période estivale. Venez fêter la belle saison avec nous !

L'arrondissement se développe durablement

Nous avons donné à notre arrondissement un visage écologique en réglementant la collecte sélective des matières recyclables. Nous appliquons donc les mêmes valeurs environnementales au développement économique.

Par conséquent, nous appuyons avec enthousiasme la venue du train de l'est qui reliera les villes de Mascouche, Terrebonne et Repentigny et les arrondissements de l'est de l'île au centre-ville de Montréal. Montréal-Nord sera desservi par deux gares situées aux abords du boulevard Industriel aux intersections des boulevards Pie-IX et Lacordaire. Ce nouveau service ferroviaire répondra au besoin de mobilité et offrira des conditions optimales de déplacement pour ce qui est du temps, du confort, de la sécurité et du prix. L'arrondissement veut profiter de l'occasion pour axer le développement autour des gares, construire un réseau de pistes cyclables et aménager de nouveaux espaces verts. Nous privilégions ainsi les transports collectifs, la marche et le vélo. Ainsi, l'arrondissement rehausse la qualité de l'environnement et réduit par le fait même les émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Nous nous apprêtons à réaliser des projets respectueux de l'environnement, qui faciliteront la vie des citoyens qui veulent vivre en ville sans voiture. Les travaux débuteront vers 2009.

L'arrondissement protège sa belle maison de ferme

Le projet de restauration de la maison Brignon dit Lapierre débutera au cours de l'année, grâce à une subvention de 1 000 000 \$ accordée conjointement par la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications, à la suite d'une demande en citation conférant le titre de monument historique à l'ancienne demeure. Située au cœur de notre arrondissement et voisine d'un parc municipal qui permet sa mise en valeur, cette maison est jugée d'intérêt patrimonial exceptionnel. En effet, elle occupe le 25^e rang, quant à l'ancienneté, des 172 anciennes maisons de ferme de l'agglomération montréalaise. Elle servira de lieu public pour favoriser les échanges culturels et promouvoir notre patrimoine bâti.

Saison après saison, nous travaillons à bâtir la vie de demain. Nous avons à cœur de soutenir des projets durables et de maintenir d'excellents services, dans le but de vous assurer une plus grande qualité de vie. Nous vous souhaitons un bel été.

Marcel Parent



Jean-Marc Gibeau
Conseiller de la Ville



James V. Infantino
Conseiller de la Ville



Normand Fortin
Conseiller d'arrondissement



Clementina Teti-Tomassi
Conseillère d'arrondissement

Sommaire

2 Infos culturelles

- > Deux chandelles pour la MCC
- > Œuvre publique de Pierre Granche
- > Programmation estivale

4 Infos brèves

- > Récupération : bond important
- > Collecte des RDD
- > Comité jeunesse et gangs de rue
- > Course cycliste de la paix
- > Rencontrez nos boxeurs étoiles
- > Hausse de la fréquentation des bibliothèques

8 Infos urbaines

- > Nos maisons de ferme
- > Programmes financiers en habitation

10 Infos sociales

- > Contrat de ville

11 Infos bibliothèques

- > Acquisition de documents en histoire
- > Programmation dans les bibliothèques
- > Horaires des bibliothèques

12 Infos environnementales

- > Pelouse sans pesticides
- > Capsules environnementales

13 Infos sportives

- > Baseball
- > Activités aquatiques

16 Infos routières

16 Bottin téléphonique



L'Orchestre symphonique de Montréal



Août, un repas à la campagne



Hommage aux travailleurs, oeuvre de Pierre Granche

Deux chandelles pour la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord

L'accessibilité à la culture pour tous était à l'honneur une fois de plus cette année à la Maison culturelle et communautaire. La programmation s'est enrichie d'un nombre croissant de spectacles et de projets dans toutes les disciplines artistiques. Musique, théâtre, danse, cinéma, arts visuels, conte, slam et spectacles pour la famille, les spectateurs ont pu inscrire à leur agenda de plus en plus d'activités culturelles. Plusieurs d'entre eux, résolument fidèles, curieux et audacieux, sont déjà des habitués de la salle de spectacle et de la salle d'exposition de la Maison culturelle et communautaire.

Pour n'en nommer que quelques-uns, soulignons le passage à Montréal-Nord de **Louise Lecavalier**, de **L'Orchestre symphonique de Montréal** avec une formation de musique de chambre, de la remarquable pièce de théâtre **Août, un repas à la campagne** et bien d'autres. L'artiste **Ivy** nous a fait découvrir le slam. **La Cordonnerie** (France) nous a fait découvrir la face cachée du cinéma, c'est-à-dire la narration, le bruitage et la musique en direct, avec **Ali Baba et les quarante voleurs**. Petits et grands ont chanté et dansé au rythme du groupe **Les Petites Tounes**. Chaque spectacle a été une aventure !

En plus de la programmation courante, de nombreux projets ont vu le jour en cette deuxième année. En photographie, les artistes **Miki Gingras** et **Patrick Dionne**, de l'organisme **Diasol**, ont participé à un projet en collaboration avec l'école secondaire Henri-Bourassa et l'arrondissement de Montréal-Nord. Le sténopé, cette simple boîte de conserve modifiée pouvant faire office d'appareil photographique rudimentaire, a permis aux artistes de travailler de concert avec les jeunes pendant plusieurs semaines. Ensemble, ils ont approfondi une véritable démarche d'identité culturelle, tout en réalisant l'exposition **Partages culturels**, un franc succès.

Le projet **Apéro culturel** a été créé afin de permettre aux spectateurs de découvrir les dessous du théâtre de création. Plus que de simples discussions après les spectacles, les rencontres de l'**Apéro culturel** sont des causeries-ateliers animées par des professionnels de la scène. Ainsi, à l'hiver 2008, l'acteur et metteur en scène Antoine Laprise a fait découvrir la marionnette en théâtre pour adultes; l'érudite Paul Lefebvre a fait un survol des grands courants de l'histoire du théâtre; le conseiller dramaturgique Alain Jean a parlé avec passion des particularités de l'écriture théâtrale et le scénographe Raymond-Marius Boucher a fait voir, maquettes à l'appui, les étapes de la conception d'un décor où réalisme et imaginaire se côtoient. **Le projet se poursuit à l'automne. Informez-vous !**

La compagnie de danse **Bouge de là**, en résidence à la Maison culturelle et communautaire depuis l'ouverture, a donné plusieurs représentations de son grand succès **Chut !** en plus d'offrir des ateliers de danse aux jeunes du quartier. Elle y a également élaboré son tout nouveau spectacle. En effet, **Vieux Thomas et la petite fée** a été présenté en grande première à la Maison culturelle et communautaire à l'occasion du rendez-vous culturel **Petits bonheurs**, destiné aux tout-petits, dont la Maison culturelle et communautaire a été un partenaire pour une deuxième année consécutive.

La vitalité culturelle de Montréal-Nord donne naissance, cette année, au **Festival des arts de Montréal-Nord**. Ce festival est organisé en partenariat par l'arrondissement, des organismes et des artistes de Montréal-Nord soucieux de participer à un événement culturel d'envergure. Ce sera donc une autre occasion de partage en plein cœur de l'été, les **27, 28 et 29 juin 2008**. Le **Festival des arts de Montréal-Nord** présentera des œuvres picturales en plein air, des prestations de peinture en direct, des ateliers participatifs, de l'improvisation et des spectacles en soirée. L'événement aura lieu au **parc Henri-Bourassa** et à la **Maison culturelle et communautaire**.

L'œuvre d'art public de Pierre Granche

Le nom du sculpteur Pierre Granche est indéniablement associé à l'art public au Québec. Cet artiste a su intégrer l'art dans l'architecture et dans l'espace public. Né à Montréal en 1948, il fut l'initiateur de la Section des arts visuels à l'Université de Montréal et professeur jusqu'à son décès en 1997. Diplômé de l'École des beaux-arts de Montréal, il fait des études supérieures en sculpture à l'Université de Vincennes à Paris.

Malgré sa courte vie, Pierre Granche fut un artiste très influent au Québec. Il a réalisé plusieurs œuvres marquantes, notamment le *Canada Memorial* à Londres, monument d'envergure destiné à commémorer la participation canadienne aux deux guerres mondiales. À Montréal, nous pouvons admirer certaines de ses œuvres au métro Namur, à la Maison Alcan, à la Faculté d'aménagement et au CEPsum de l'Université de Montréal, à l'Office québécois de la langue française, à la Place des Arts, dans la cour du pavillon J.-A.-De Séve de l'UQAM, au musée McCord et dans l'espace public de notre arrondissement, à la rencontre des boulevards Henri-Bourassa et Léger.

Vue par des milliers de personnes qui se rendent à leur travail, l'œuvre de Montréal-Nord porte bien son titre : *Hommage aux travailleurs*. Réalisée en 1973, cette sculpture est constituée de deux éléments géométriques peints en blanc. Le premier élément est une superposition de cinq polyèdres composés de plans concaves et convexes dont trois présentent des ouvertures carrées au centre ajouré. Le deuxième module, un volume semblable se situant entre le cube et l'octaèdre, dont un des plans est concave, est disposé à côté du premier élément.

Quand vous croiserez cette intersection achalandée, jetez un regard neuf à cette œuvre. Au bonheur de la redécouvrir !

Grandes fêtes familiales

Fête nationale du Québec et fête du Canada

Vous êtes conviés à ces grandes fêtes familiales au parc Aimé-Léonard, de 13 h à 16 h. L'arrondissement y présentera des activités et spectacles variés, en plus d'offrir des maquillages aux enfants, des ballons, du jus et autres surprises. Plusieurs animations et activités ont aussi été préparées par des organismes de Montréal-Nord, et *Nordi*, la mascotte de l'arrondissement, sera de la fête !

Fête nationale du Québec

Mardi 24 juin

Fête familiale :

de 13 h à 16 h, au parc Aimé-Léonard

Ballons, jus et autres surprises en collaboration avec **Les Fourchettes de l'Espoir**

- Maquillage
- Jeux gonflables
- Mascotte *Nordi*
- Tam-tam
- Atelier d'arts plastiques par l'organisme **Mener Autrement**
- Stand du **Cercle des jeunes naturalistes de Montréal-Nord**
- Ateliers de cirque

Des activités de cirque pour toute la famille, dans une ambiance de fête, et des animateurs dynamiques ! Venez découvrir le **fil de fer**, le **ballon d'équilibre**, le **diabolo**, la **sculpture de ballons**, les **échasses**, la **jonglerie**, le **bâton d'équilibre**, le **bâton du diable**, le **rola-bola** et le **cyindre**.

Fête du Canada

Mardi 1^{er} juillet

Fête familiale :

de 13 h à 16 h, au parc Aimé-Léonard

Ballons, jus et autres surprises en collaboration avec **Les Fourchettes de l'Espoir**

- Maquillage
- Jeux gonflables
- Mascotte *Nordi*
- Tam-tam
- Dégustation et spectacle multiculturels par **Les Fourchettes de l'Espoir**
- **Gâteau commémoratif**
- TAKADJA - Quand l'Afrique se raconte

Performance fascinante réalisée avec une énergie hors du commun, ce spectacle envoûtant relevé de costumes colorés, de danse acrobatique, de chants folkloriques et d'instruments traditionnels nous entraîne au cœur même de l'Afrique. Les spectateurs de tous âges seront littéralement soulevés d'enthousiasme par le rythme effréné des tambours africains et la grande qualité rythmique proposée par Takadja.

Découvrez en famille le **tam-tam**, le **djembé**, le **doudoumba**, le **balafon**, la **cora** et plusieurs autres instruments à percussion. De plus, initiez-vous à la danse africaine. Si vous ne savez pas ce que sont des **krins**, ne cherchez pas dans le dictionnaire, le mot n'y est pas. Venez plutôt le découvrir et l'entendre avec des artistes passionnés qui ont la bonne humeur contagieuse.

Programmation culturelle Été 2008

Concerts au parc Guoin

Les lundis à 19 h

- **Harmonie Laval**, LES CONCERTS CAMPBELL 2008, 7 juillet

Présenté par la Succession Campbell, grâce au Trust Royal



- **Bal musette**, 14 juillet
- **Nick Pensato**, 21 juillet
- **L'Ensemble du Carré St-Louis**, 28 juillet
- **Quatuor Sergeï Trofanof**, 4 août
- **Chantal Rossi**, 11 août

Fiest'art

Les jeudis à 19 h

- **Le Chat botté** - Théâtre La Roulotte

Tirage d'un vélo tous les soirs de Fiest'art

Parc Charlevoix, 10 juillet
Parc Le Carignan, 24 juillet
Parc Ottawa, 7 août

Spectacles au parc Henri-Bourassa

Les jeudis à 20 h

- **Papagroove**, 17 juillet
- **Gaële**, 14 août

Cinéma sous les étoiles

Les mercredis à 21 h

Films familiaux en plein air

- **Horton entend un qui !**
Parc Ottawa, 16 juillet
- **Nim's Island (v.f.)**,
Parc Primeau, 30 juillet
- **Tous à l'Ouest** - une aventure de Lucky Luke,
Parc Le Carignan, 13 août

Festival des arts de Montréal-Nord, au parc Henri-Bourassa et à la Maison culturelle et communautaire

Trois journées entièrement consacrées aux arts et aux artistes de Montréal-Nord ! Arts visuels, peinture en direct, improvisation, atelier de broderie, projet graffiti, spectacles de musique et de danse, courts métrages, et plus encore !

Né de la volonté du Comité culturel permanent de l'arrondissement de Montréal-Nord, cet événement est organisé en partenariat par l'arrondissement et les organismes suivants : les *Artistes en Arts Visuels du nord de Montréal* (AAVNM), *Un itinéraire pour tous*, *Café-Jeunesse Multiculturel*, *L'Escalier 13-17*, la maison des jeunes *l'Ouverture*, *Spectacles-Bénéfice Montréal* et *Kino Jeunesse*.

Les 27, 28 et 29 juin 2008, dès 13 h

Exposition d'été à la Maison culturelle et communautaire

Du 10 juillet au 17 août 2008

- **Les territoires sources**

Estampes, livres d'artiste, installation par Andrée-Anne Dupuis-Bourret

Entrée libre

Heures d'ouverture (été) :

du mardi au samedi, de 12 h à 18 h

Renseignements relatifs à l'exposition : 514-328-5640
ville.montreal.qc.ca/mtlnord



Le chat botté, photo : Christian Blais



Horton entend un qui !



Takadja



Danses sociales

Les mardis à 19 h, avec Claude Castonguay, à la terrasse Yves-Ryan
Les 24 juin, 8, 15, 22 et 29 juillet, 5, 12 et 19 août

Pour tous les événements, nous vous suggérons d'apporter votre chaise de jardin. En cas de pluie, les danses se dérouleront à l'aréna de Montréal-Nord, 11212, avenue Garon, et les spectacles prévus au parc Henri-Bourassa auront lieu à la salle de spectacle de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, 12004, boulevard Rolland. Cependant, les concerts, les soirées Fiest'art et le cinéma sous les étoiles seront annulés.

Pour vous assurer de la tenue d'une activité, vous pouvez nous joindre le jour au 514-328-4150 ou le soir au 514-328-4100.

Nim's Island





Avis aux propriétaires résidentiels Bâtiments unifamiliaux, duplex et triplex

Inspection des immeubles résidentiels de l'île de Montréal

La Direction de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal procédera à l'inspection extérieure de tous les immeubles résidentiels (unifamiliaux, duplex et triplex), situés sur son territoire. Cette inspection se déroulera en deux phases, à savoir du **1^{er} mai au 30 juin 2008** et du **1^{er} mai au 30 juin 2009**.

Les résidents de l'île de Montréal auront la visite d'un technicien ou d'un évaluateur de la Direction de l'évaluation foncière, qui se présentera à leur domicile, du lundi au vendredi entre 8 h et 18 h, muni d'une carte d'identité de la Ville de Montréal.

Cette inspection, qui consistera en un examen externe de la propriété et en une photographie du bâtiment, est nécessaire pour améliorer la qualité des données servant à l'évaluation de l'ensemble des immeubles résidentiels. De plus, elle répond aux exigences de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

La Ville de Montréal invite tous les résidents à collaborer à cette opération. Pour plus de renseignements, les citoyens peuvent communiquer avec le Réseau ACCÈS MONTRÉAL en composant le 311, ou en visitant le portail Internet : ville.montreal.qc.ca

Bond important du taux de récupération des matières recyclables

L'implantation de la deuxième phase de la collecte sélective et l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation qui oblige tous les citoyens à recycler commencent à porter des fruits.

La quantité de matières recyclables collectées a fait un bond de 63 % au cours de janvier 2008 et a progressé pour atteindre 167 % en mars, comparativement aux mêmes périodes en 2007. Ainsi, nous avons recueilli 444,46 tonnes métriques de matières recyclables comparativement à 166,36 en mars 2007.

	2007 (tonnes métriques)	2008 (tonnes métriques)	Progression (taux)
Janvier	235,59	383,56	63 %
Février	162,38	349,16	115 %
Mars	166,36	444,46	167 %

L'augmentation des quantités de matières recyclées recueillies au cours des collectes sélectives et les résultats du concours-sondage sur le recyclage nous confirment la réussite de l'implantation de la deuxième phase de la collecte sélective. Votre intérêt à protéger l'environnement nous encourage à continuer à faire des actions écologiques.

Concours-sondage sur le recyclage à Montréal-Nord

Vous avez été nombreux à participer au concours-sondage sur le recyclage publié dans l'*Infonord* de février. Le tirage a eu lieu à la séance du conseil du 19 mars. Nous félicitons chaleureusement nos trois gagnants, M^{me} Murielle Brassard, M^{me} Liette Cormier et M. Michel Morin, qui ont reçu chacun un chèque-cadeau de 100 \$.

Résultats du sondage auquel ont répondu 330 participants :

- 91,5 % des répondants connaissent le nouveau règlement de Montréal-Nord qui oblige tous les citoyens de l'arrondissement à recycler.
- 94,5 % savent que le service de collecte a lieu tous les lundis.
- 81,5 % estiment avoir reçu suffisamment de documents sur la manière de recycler.
- 78,7 % s'estiment satisfaits et très satisfaits du travail d'implantation fait en personne ou par téléphone par un employé du Comité écologique du Grand Montréal.
- 88,2 % se disent satisfaits et très satisfaits des documents d'information produits pour cette campagne (dépliants, annonces, affiches, etc.)

Nous remercions les citoyens qui ont participé à ce concours-sondage. Votre opinion est importante.

Surveillez le prochain numéro de l'*Infonord* sur les activités offertes dans l'arrondissement, dont la distribution est prévue pour la deuxième semaine d'août. Nous prévoyons y réaliser un autre concours-sondage. Il vous renseignera sur les activités sportives, culturelles et récréatives offertes dans l'arrondissement et vous indiquera comment vous inscrire.

Collectes de résidus domestiques dangereux (RDD)

L'unité mobile de la collecte de RDD s'arrêtera deux fois dans l'arrondissement :

- **les samedis 31 mai et 20 septembre 2008**, de 9 h à 17 h
- **dans le stationnement derrière l'aréna de Montréal-Nord**, 11212, avenue Garon

Matières acceptées à la collecte des RDD

- Les restes de peinture latex ou alkyde
- Les huiles à moteur usées
- Les piles alcalines AAA à D
- Les piles rechargeables usées, Ni-Cd, Ni-MH, Li-ion ou Pb
- Les batteries d'auto
- Les produits nettoyants, acides et basiques
- Les solvants comme la térébenthine, le *Varsol*
- Les pesticides
- Le chlore pour piscine et autres oxydants
- Les médicaments périmés
- Les adhésifs, époxy, teintures
- Les aérosols
- Les bouteilles de propane

Montréal-Nord
recycle



Membres du comité consultatif Montréal-Nord jeunesse et gangs de rue

Les membres du comité consultatif Montréal-Nord jeunesse et gangs de rue partagent une vision commune d'un arrondissement où les citoyens vivent dans la paix et la sécurité et où particulièrement les enfants et les jeunes adultes se développent dans un milieu de vie propice aux apprentissages positifs. Un premier portrait des projets en cours leur a permis de déterminer les actions prioritaires. De plus, le comité désire par ses réflexions contribuer à l'émergence de ce milieu de vie sécuritaire et paisible.

Ce comité réunit sous un même toit, des élus municipaux, des employés de l'arrondissement et du poste de police de quartier, des intervenants des organismes locaux et une citoyenne.



De gauche à droite :

M. James V. Infantino, conseiller de la Ville de Montréal ■ M. Marc Bernier, directeur d'*Un itinéraire pour tous* ■ M. François Bérard, directeur de la *Maison Saint-Laurent* ■ M. Sylvain Tremblay, directeur de la *caisse Saint-Camille de Montréal-Nord* ■ M. Roger Bélair, commandant du poste de quartier 39 ■ M. Slim Hammami, coordonnateur à *Café-Jeunesse Multiculturel* ■ M^{me} Céline Dénomée, directrice de Culture, Sports, Loisirs et Développement social ■ M^{me} Marie-Justine Corsi, citoyenne de Montréal-Nord ■ M^{me} Marie-Josée Roussy, conseillère administrative en développement social ■ M^{me} Clementina Teti-Tomassi, conseillère de l'arrondissement ■ M. Marc Trudeau, directeur des *CLD et CDEC de Montréal-Nord* ■ M. Williamson Lamarre, directeur de *Café-Jeunesse Multiculturel*.

Absents au moment de la prise de la photo : M. Steve Côté, chef de section en développement social, et M. Richard Vallée, du *Centre de santé et des services sociaux d'Ahuntsic et de Montréal-Nord*.



Jeux de Montréal

Les Jeux de Montréal 2008 ont eu lieu du 2 au 6 avril au complexe sportif Claude-Robillard et sur 12 autres lieux de compétition. Chaque printemps, cet événement sportif représente pour tous les participants – jeunes, entraîneurs, parents et bénévoles – la consécration des efforts déployés depuis plusieurs semaines. Cette compétition sportive, où la participation est au cœur de l'exploit, initie près de 5 000 participants à expérimenter les notions d'efforts, d'esprit d'équipe et de satisfaction personnelle.

C'est le comédien qui incarne Alexis dans l'émission *Ramdam*, Tobie Pelletier, qui agissait comme porte-parole des Jeux de Montréal. Pour le bonheur des participants, il a également animé la cérémonie de clôture.

Cette année, 214 athlètes ont représenté l'arrondissement de Montréal-Nord dans un nombre record de 13 disciplines : athlétisme, basket-ball, gymnastique artistique, hockey, judo, karaté, nage synchronisée, natation, patinage de vitesse, plongeon, ringuette, soccer et tennis de table.

Nous soulignons la prestation de la délégation d'athlétisme de l'arrondissement de Montréal-Nord, composée de 48 athlètes, qui a mérité le titre de championne montréalaise dans sa discipline pour la deuxième année consécutive.

Félicitations à tous les participants !

Course cycliste de la paix à Montréal-Nord

Pour une deuxième année consécutive, Montréal-Nord a le plaisir d'accueillir la *Coupe de la Paix* cycliste, qui se déroulera du 18 au 23 juin 2008. Nous remercions chaleureusement le restaurateur de Montréal-Nord, M. Federico Corneli, qui œuvre bénévolement à titre de directeur général de la *Coupe de la Paix*. C'est grâce à cet organisateur chevronné et passionné de vélo depuis plus de 30 ans que l'arrondissement de Montréal-Nord et les villes de Laval, Mascouche et Blainville seront les hôtes de cette compétition sportive.

Les trois courses prévues à Montréal-Nord auront lieu le dimanche 22 juin, de 9 h 45 à 14 h 30. La journée débutera par la course des maîtres (30 ans et plus), qui sera suivie par celle des femmes pro-am, et clôturera par la course de la paix. Tous les départs des courses s'effectueront en face du restaurant Corneli, au 10650, boulevard Pie-IX.

Le quadrilatère formé par le boulevard Pie-IX et les rues Prieur, des Récollets et Monselet sera fermé à la circulation routière pendant l'événement.

Circuit de la course cycliste de la paix



Cette compétition interprovinciale a vu le jour le 11 juillet 2004 pour faire contre-poids aux malheureux événements de New York (11 septembre 2001) et de Madrid (le 11 mars 2004). Depuis 2006, la *Coupe de la Paix* a franchi le rang national, ce qui permet aux athlètes de cumuler leurs points pour le classement. Cet événement sportif réunira les meilleurs coureurs canadiens, ainsi que certains coureurs américains, européens et même océaniens.





Jour de la Terre

Le Jour de la Terre souligne annuellement l'émergence du mouvement environnemental amorcé par le sénateur américain Gaylord Nelson, le 22 avril 1970. Il encouragea ses étudiants à proposer des projets de sensibilisation environnementale dans leur communauté, ce qui a mené à la création de l'agence de protection de l'environnement des États-Unis, puis à l'adoption de la loi *Clean Air, Clean Water, and Endangered Species*.

Au Québec, nous célébrons cet anniversaire, depuis 1995, en organisant des activités qui ont trait à l'environnement.

Corvée de nettoyage

Dans la foulée du Jour de la Terre, le maire de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Marcel Parent, a invité les gens à sortir leurs balais et à participer à la grande corvée du printemps. Le 22 avril et durant toute la fin de semaine qui précède le Jour de la Terre, les citoyens et les commerçants ont pris un peu de leur temps pour sortir et participer au nettoyage de leur terrain.

Les élus de Montréal-Nord se sont joints aux élèves de l'école secondaire **Calixa-Lavallée** qui, en matinée du 22 avril, ont déployé tous les efforts nécessaires pour nettoyer les parcs environnants et les alentours de leur établissement scolaire. Ce geste concret et symbolique à la fois a pour but d'encourager la population à collaborer activement à l'entretien de son environnement.

Cette grande corvée a marqué le début de l'ensemble des activités de nettoyage prévues par l'arrondissement pour la saison estivale. Cette année, le nettoyage printanier a nécessité les services d'un nombre plus important de cols bleus pour chasser les débris laissés par l'hiver particulièrement rigoureux.



Programme de collecte de piles domestiques

Cette année, le Jour de la Terre s'est donné comme thème *L'écomunicipalité*. C'est pourquoi notre arrondissement a choisi de célébrer cette journée environnementale en lançant son programme de collecte de piles domestiques.

Les citoyens de Montréal-Nord peuvent désormais déposer leurs piles domestiques rechargeables et non rechargeables usées dans les sept édifices municipaux de l'arrondissement, où des boîtes jaunes ont été disposées à cet effet.

- 1 **Mairie d'arrondissement**, 4243, rue de Charlevoix
- 2 **Centre de loisirs**, 11121, avenue Salk
- 3 **Maison culturelle et communautaire**, 12004, boulevard Rolland
- 4 **Bibliothèque Charlevoix**, 4740, rue de Charlevoix
- 5 **Bibliothèque Belleville**, 10400, avenue de Belleville
- 6 **Bibliothèque Henri-Bourassa**, 5400, boulevard Henri-Bourassa Est
- 7 **Travaux publics**, 4250, de Charlevoix

Cette initiative écologique fait suite à l'étendue de la collecte sélective des matières recyclables à la totalité du territoire nord-montréalais et à la modification de la réglementation municipale qui oblige dorénavant les résidents et les commerçants de l'arrondissement à recycler. Grâce à ce programme de collecte de piles usées, Montréal-Nord espère inciter les citoyens à opter pour un comportement écoresponsable tout en investissant dans l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la qualité de vie des résidents.

L'arrondissement a retenu les services de la Boîte Jaune, entreprise dite citoyenne responsable, pour multiplier les points de collecte de piles usées sur son territoire. Les citoyens qui souhaitent s'abonner aux services à domicile de cette entreprise, afin de se débarrasser de leurs restants de peinture, de leurs cartouches d'encre vides, de leurs anciens cellulaires, de leurs piles usées ou de leurs vieux vêtements, doivent téléphoner directement à la Boîte Jaune, au 514-522-6483. Le forfait minimum de base est 20 \$ par année pour trois collectes à domicile.

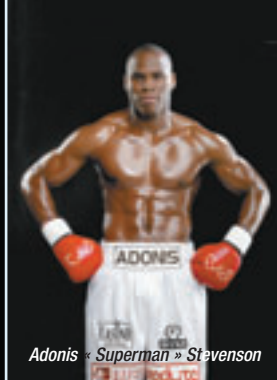
En tout temps, sortez vos balais, embellissez votre environnement, rapportez vos piles usées et faites votre part !

Renseignements : 311, puis demandez l'arrondissement de Montréal-Nord.





Sébastien Demers



Adonis « Superman » Stevenson

Rencontrez nos boxeurs étoiles

Le samedi 24 mai de 13 h à 16 h, à l'aréna Henri-Bourassa, l'organisme *Les Fourchettes de l'Espoir*, en collaboration avec le Groupe Yvon Michel (GYM), présentent un entraînement public des boxeurs étoiles du groupe GYM en préparation pour le gala du 6 juin au stade UNIPRIX du parc Jarry.

Offert à l'occasion du Mois de la famille, ce spectacle gratuit est une initiative de l'organisme communautaire *Les Fourchettes de l'Espoir*. Le groupe GYM a été fondé à l'été 2004 par Yvon Michel, grand expert canadien en boxe, en collaboration avec les entraîneurs Howard et Otis Grant, ancien champion mondial de boxe. Depuis lors, GYM a réussi à recruter une vingtaine des meilleurs talents de boxe du Canada et à devenir l'un des groupes les plus actifs et prolifiques de l'histoire de la boxe canadienne.

Jean Pascal, champion NABO, NABA et NABF (2006-2007), Sébastien Demers, champion IBF international des poids moyens, Adonis « Superman » Stevenson et plusieurs autres seront présents.

Venez rencontrer ces étoiles de la boxe professionnelle qui seront sur place pour répondre à vos questions, signer des autographes et vous transmettre leur passion pour ce sport. Si vous êtes un amateur de boxe, ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel offert par *Les Fourchettes de l'Espoir* et le groupe GYM.



Croissance phénoménale de la fréquentation dans les bibliothèques de l'arrondissement

Les bibliothèques de Montréal-Nord ont connu une hausse phénoménale de fréquentation et de prêt de documents au cours de 2007, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2006. Ces chiffres sont encore plus remarquables lorsqu'on tient compte que 2006 avait également connu un bond de 5 % par rapport à 2005. Plus de 630 000 prêts de documents ont été effectués en 2007 dans les bibliothèques de l'arrondissement. Cette heureuse tendance est nettement plus forte que celle constatée dans le reste des bibliothèques montréalaises ou même québécoises. En fait, c'est la plus importante croissance du réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal, ce qui place les bibliothèques de Montréal-Nord dans le peloton de tête des 19 arrondissements de Montréal, rejoignant et même dépassant, des arrondissements beaucoup plus peuplés.

En outre, on peut constater que les Nord-Montréalais lisent plus que la moyenne québécoise avec 7,5 prêts par habitant, alors que la moyenne québécoise se situe autour de 6 prêts. Les efforts consentis par l'arrondissement au développement de ses bibliothèques semblent à n'en pas douter porter des fruits. Plus que jamais les bibliothèques de l'arrondissement contribuent à l'épanouissement intellectuel et culturel des résidents. Comme chacun le sait, la lecture contribue à structurer les formes de la pensée, ouvrant notamment à la rigueur du raisonnement et à la formalisation du langage, mais surtout elle demeure une des activités humaines les plus plaisantes. Comme les récents chiffres nous l'indiquent, à Montréal-Nord, le plaisir de la lecture croît avec l'usage.

De nouveaux défis pour M. Daniel L'Ecuyer

Après plus de six ans, M. Daniel L'Ecuyer quittera son poste de directeur de l'arrondissement, le 28 mai prochain. Durant toutes ces années, il s'est impliqué activement au développement de Montréal-Nord et nous le remercions chaleureusement. Aussi, nous lui souhaitons un vif succès dans ses futures fonctions comme directeur général de la Ville de Repentigny.

Nous vous communiquerons le nom de la personne qui le remplacera, dès que nous le connaissons.



M. Daniel L'Ecuyer

Un crime ? Moi, je le signale ! Anonyme et confidentiel



Vous êtes au courant d'une activité criminelle ? Signalez-la en toute confidentialité et de façon anonyme.

Si vous nous signalez une activité illégale ou criminelle...

- Vous recevrez un numéro confidentiel.
- Vous n'avez pas à vous identifier, Info-crime ne tient aucun renseignement sur vous.
- Votre appel n'est ni affiché, ni enregistré, ni retracé.
- Vous ne serez jamais cité comme témoin.
- Info-crime ne communique pas avec vous, c'est vous qui décidez de nous appeler.

Lorsque l'information que vous transmettez permet l'arrestation et l'accusation d'un suspect, vous pourriez obtenir, si vous en faites la demande, jusqu'à 2 000 \$ comptant en récompense. Celle-ci vous sera remise de façon anonyme et en toute sécurité.

Renseignements : 514-393-1133

Internet : Infocrime.qc.ca

(le site n'offre pas la confidentialité)

Un peu d'histoire

Fondée le 5 mars 1915, la ville de Montréal-Nord a connu 14 maires avant de devenir un arrondissement de la Ville de Montréal, le 1^{er} janvier 2002 : Joseph Boyer (1915-1917), Albert Brousseau (1917-1925), Georges-N. Pichet (1925-1929), Aimé Léonard (1929-1939), Archambault Désy (1939-1943, 1945-1948 et 1951-1954), J.-A. Blouin (1943-1945), Hector Lamarre (de janvier à mai 1945), Jean-Paul Cardinal (de mai à juillet 1948), Joseph Dufresne (1948-1951), Lucien Brodeur (1954-1960), Roland Filion (1960-1963) et Yves Ryan (de 1963 jusqu'aux fusions municipales le 1^{er} janvier 2002). Deux élus ont agi à titre de maire par intérim, pendant cette période.

Jean-Paul Cardinal obtint le triste record du mandat le plus bref, ayant malheureusement connu une fin tragique. Élu maire le 10 mai 1948, il occupait également le poste de vice-président d'une importante compagnie de taxi. Il a été abattu dans son bureau par un employé de la compagnie de taxi qui était mécontent de ses décisions. L'histoire raconte que le forcené s'est suicidé par la suite. Une avenue de Montréal-Nord porte le nom Jean-Paul Cardinal depuis 1956.





L'ajout de lucarnes éclairent les combles dorénavant habitables.



Le débordement du toit protège la maçonnerie et abrite la galerie.

Les anciennes maisons de ferme : une richesse non renouvelable

Reflet du temps qui passe

Le début de la colonisation de l'île de Montréal a eu lieu au milieu du XVII^e siècle lorsque Paul Chomedey de Maisonneuve fonda la mission de Ville-Marie. Les terres du pourtour de l'île furent les premières à être concédées aux colons, afin qu'ils puissent y exercer l'activité agricole, leur gagne-pain principal.

La plupart des nouveaux arrivants venus s'établir en Nouvelle-France n'exerçaient aucun métier. Aussi, ils ont appris à se débrouiller par nécessité en faisant preuve de beaucoup d'originalité et d'ingéniosité pour bâtir leur maison. Aujourd'hui, il subsiste encore quelques maisons de ferme pour nous rappeler ce passé rural, pas si éloigné. Intégrées au décor urbain, elles n'ont plus la même fonction. En effet, la maison de ferme, appelée aussi maison rurale, était construite sur une terre agricole pour loger les membres de la famille ou les employés qui en exploitaient le ou les lots pour subvenir à leurs besoins.

Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine a procédé, au cours de 2007, au recensement des maisons de ferme sur le territoire montréalais. Il en a dénombré 172, parmi lesquelles 11 se situent dans l'arrondissement de Montréal-Nord.



Le relèvement du rez-de-chaussée pallie à l'accumulation de neige.

Répartition des maisons de ferme par arrondissements	
Ahuntsic-Cartierville	16
Anjou	1
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6
Lachine	5
LaSalle	1
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	25
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	2
Montréal-Nord	11
Outremont	1
Pierrefonds-Roxboro	27
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	16
Rosemont-La Petite-Patrie	2
Saint-Laurent	5
Saint-Léonard	5
Verdun	1
Total partiel	124



Répartition des maisons de ferme dans les villes reconstituées	
Baie-D'Urfé	6
Beaconsfield	5
Dollard-Des Ormeaux	2
Dorval	13
Kirkland	2
Mont-Royal	3
Pointe-Claire	7
Sainte-Anne-de-Bellevue	3
Senneville	3
Westmount	4
Total	172

L'évolution architecturale de la maison de ferme

Le patrimoine bâti de Montréal résulte de la contribution de communautés différentes et du savoir-faire populaire transmis par les hommes de génération en génération. Les premières maisons rurales sont construites par les colons d'origine européenne, d'où l'inspiration de l'architecture vernaculaire française pour la forme des maisons de ferme les plus anciennes. Construites en pierre ou en bois, elles se caractérisent par une toiture à deux versants, un rez-de-chaussée peu dégagé par rapport au niveau du sol et l'asymétrie des ouvertures. Au cours des décennies, ce type de maison se transforme pour mieux s'adapter au climat et aux besoins de ses propriétaires. L'affirmation d'une communauté, le courant esthétique d'une époque et le choix d'un style sont également quelques-uns des facteurs qui ont orienté le style architectural. Un nouvel esthétisme vient modifier les maisons rurales entre autres par l'ajout de lucarnes pour éclairer les combles dorénavant habitables, le relèvement du rez-de-chaussée pour pallier l'accumulation de neige, le débordement du toit pour mieux protéger la maçonnerie et abriter la galerie et la symétrie des ouvertures.

Méthodologie

Le projet consistait à dresser une liste des maisons d'intérêt patrimonial. Pour ce faire, les responsables du recensement ont préparé une fiche d'évaluation, puis ont visité les lieux et noté tous les détails sur l'état du bâtiment, son authenticité et la qualité de son environnement. Lorsque cela était possible, ils ont également questionné les occupants de la maison afin de recueillir des données qui ne sont révélées ni par un examen visuel ni dans un document. C'est en colligeant tous les renseignements appuyés d'un relevé photographique des élévations de la maison que les recenseurs sont parvenus à monter un dossier sur chaque maison. Cette banque de données a permis de faciliter les discussions pour dresser la liste des 172 maisons de ferme, en plus de fournir une vue d'ensemble de l'état actuel de ce type de patrimoine.





La maison Brignon dit Lapierre



Situation géographique des 11 maisons de ferme de Montréal-Nord

Les premiers colons français s'installèrent sur l'actuel territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord dès le XVIII^e siècle, le long du chemin qui deviendra le boulevard Gouin Est, au bord de la rivière des Prairies. La maison Brignon dit Lapierre fait partie de la liste des maisons de ferme.

Nom, date de construction et adresse des maisons de ferme de l'arrondissement de Montréal-Nord	
Maison Jean-Baptiste-Guilbault, vers 1816	4065, boulevard Gouin Est
Maison Brignon dit Lapierre, vers 1770	4251, boulevard Gouin Est
Maison Pigeon, vers 1790	4375, boulevard Gouin Est
Maison Laurent-Guilbault, peu après 1816	4525, boulevard Gouin Est
Maison Cazal, vers 1750	4765, boulevard Gouin Est
Sans nom, avant 1879	5140, boulevard Gouin Est
Maison Andegrave (Drouin-Xénos), 1741	5460, boulevard Gouin Est
Maison Goucault	5540, boulevard Gouin Est
Sans nom	5550, boulevard Gouin Est
Sans nom	6405, boulevard Gouin Est
Sans nom	4005, boulevard Gouin Est

La maison Brignon dit Lapierre

À la suite d'une demande en citation déposée en février 2005 par l'arrondissement de Montréal-Nord, le Conseil du patrimoine de Montréal a entendu la position unanime des citoyens et des historiens qui se portent à la défense de la maison Brignon dit Lapierre. Considérée d'intérêt patrimonial exceptionnel, elle occupe le 25^e rang, quant à l'ancienneté, parmi les maisons de ferme de Montréal, d'où l'importance de la demande de citation à titre de monument historique qui permettra la préservation et la mise en valeur de cette maison rurale. Devant une construction que nous a léguée l'histoire, nous avons l'obligation d'intervenir avec respect pour sa remise en état. Nous devons, entre autres, restaurer la structure, conserver l'aspect extérieur et intérieur de la maison de ferme en reconstituant les éléments architecturaux disparus ou ruinés. De plus, il faut recréer l'aménagement paysager afin d'assurer la mise en valeur patrimoniale du bâtiment.

La Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec viennent d'accorder une subvention de 1 000 000 \$ à l'arrondissement pour l'aider à effectuer les travaux. Au grand bonheur de tous, le projet de restauration de la maison Brignon dit Lapierre débutera au cours de l'année pour se terminer à la fin de l'été 2009.

Le projet de citation est perçu comme une occasion d'implanter un nouveau lieu de rencontre dans cette maison historique en vue de favoriser les échanges culturels et communautaires. Le Conseil du patrimoine de Montréal souhaite que ce nouveau lieu public éveille l'intérêt et la fierté des Nord-Montréalais. La transmission du patrimoine bâti aux générations futures est une responsabilité de tout un chacun.

Les programmes d'aide financière en habitation 2008

La Ville de Montréal et ses partenaires offrent plusieurs programmes d'aide financière pour favoriser l'accès à la propriété et contribuer à l'amélioration de l'habitat montréalais.

Accession à la propriété

Le programme accorde une aide financière aux premiers acheteurs pour leur permettre d'acquérir une propriété à prix abordable à Montréal.

Rénovation à la carte

Aide financière octroyée aux propriétaires pour leur permettre de rénover ou de remplacer certaines composantes extérieures ou intérieures de leur bâtiment résidentiel ou mixte ou de leur maison de chambres.

Rénovation résidentielle majeure

Le programme de rénovation majeure, qui touche la rénovation de l'ensemble d'un bâtiment résidentiel, offre une aide financière aux propriétaires de bâtiments résidentiels pour rénover toutes les composantes de leur bâtiment qui en ont besoin ou, dans certains cas, pour démolir et reconstruire leur bâtiment.

Stabilisation des fondations

Ce programme octroie aux propriétaires-occupants une aide financière pour consolider les fondations de leur résidence quand elles ont été endommagées par un affaissement du sol.

Démolition des bâtiments accessoires

Aide financière destinée aux propriétaires de bâtiments résidentiels pour la démolition de bâtiments accessoires irrécupérables ou dangereux, dont les hangars, les garages et les tourelles.

Bâtiments endommagés par la pyrite

Ce programme apporte une aide financière aux propriétaires pour apporter les correctifs nécessaires et réparer les dommages causés par l'oxydation de la pyrite.*

Amélioration de la sécurité

La Ville de Montréal offre ce programme d'aide aux propriétaires d'immeubles résidentiels de grande hauteur et de bâtiments locatifs de plus de huit logements. Ces immeubles doivent répondre aux normes minimales de sécurité incendie et de sécurité contre les effractions.

Logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)

Ce programme alloue une aide financière aux personnes âgées de 65 ans ou plus, à faible revenu, qui ont besoin d'apporter des adaptations mineures à leur maison ou à leur logement afin de continuer à y vivre de façon autonome et sécuritaire. Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit donner son accord par écrit pour l'exécution des travaux.

Adaptation de domicile pour personnes handicapées (PAD)

Ce programme a pour but d'aider la personne handicapée, qu'elle soit locataire ou propriétaire, à payer le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible et adapter le logement qu'elle habite.

Mise en garde

Il ne faut pas entreprendre les travaux avant que l'aide financière soit approuvée et que les permis nécessaires soient délivrés, sous peine de perdre le droit à l'aide financière.

Renseignements : 4243, rue de Charlevoix
Téléphone : 311

*La pyrite est un minéral que l'on peut trouver dans la pierre concassée utilisée comme remblai sous les dalles de fondation des sous-sols des maisons. En présence d'humidité et d'oxygène, la pyrite s'oxyde et provoque un gonflement du matériau de remblai, ce qui peut causer le soulèvement et la fissuration de la dalle de béton et engendrer des dommages importants.

L'Infonord est une production de la Direction des affaires publiques et du greffe.

Coordination
Claire Gélinas
Céline Grenier

Rédaction
Anne Dionne
Benoit Ferland
Claire Gélinas
Marie-Agnès Guichard
Philippe Leporé
Cécile Lointier
Marie-Josée Roussy

Nous remercions également
Aline Bellemare-Smith
Nicola Cardone
Denis Charland
Steve Côté
Céline Dénommée
Jacques Goudreau
Marie-France Goulet
Mathieu Lapierre
Daniel L'Ecuyer
Alain Legault
Élisabeth Liston
Marie Marthe Papineau
Mario Quesnel
Francine Riel
David Sauvé

Révision linguistique
Marielle DeLorme

Design graphique
Rouleau•Paquin design communication

Photographie
Archives de l'arrondissement
Daniel Duplessis
Caroline Durocher
Denis Labine
Robert Laliberté
Sylvie Trépanier
Martin Viau
Viomax

Impression
Imprimerie l'Empreinte

Tirage
43 500 exemplaires

Dépôt légal
Bibliothèque et archives nationales du Québec
ISSN 0822-0395 Vol. 26, n° 2

N.B. L'emploi du générique masculin ne marque aucune discrimination et ne répond qu'à un souci de concision et de clarté.

Si vous avez des commentaires, des suggestions ou des questions, veuillez les faire parvenir à l'adresse suivante :

Mairie d'arrondissement
4243, rue de Charlevoix
Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5

Téléphone : 514-328-4028
Télécopie : 514-328-4299

Vous pouvez consulter l'Infonord sur notre site Internet, au ville.montreal.qc.ca/mtlnord

Courriel : info@mtlnord.ca



Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Contrat de ville 2008

Montréal-Nord se soucie d'offrir l'égalité des chances à tous ses citoyens et d'agir pour tous les âges de la vie. Dans une société de plus en plus individualiste où les plus démunis sont exclus, nous avons la responsabilité d'agir. Depuis 2003, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec financent quelques projets locaux axés sur le développement social afin de prévenir le décrochage scolaire, d'augmenter la sécurité urbaine, de lutter contre toutes les exclusions, d'intégrer les personnes handicapées, de contrer l'isolement des personnes âgées, d'aider les familles, etc. Cette année, l'arrondissement de Montréal-Nord a reçu une somme de **313 171,62 \$**, en vertu du *Programme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, qui se répartit entre **11 projets**.

Animation du milieu urbain (140 000 \$)

Maison de transition de Montréal inc.
(Maison Saint-Laurent)

Suggérer une programmation annuelle d'activités sportives, culturelles et ludiques aux jeunes de 13 à 25 ans. Objectif : contrer la délinquance et l'adhésion aux gangs de rue.

Programmation des activités de 2008 (30 000 \$)

Un itinéraire pour tous

Proposer une programmation annuelle d'activités aux citoyens de Montréal-Nord, plus particulièrement à ceux du quartier nord-est, pour favoriser l'autonomisation des citoyens et améliorer le milieu de vie.

Temps libre été 2008 (30 000 \$)

Institut pacifique – Centre Mariebourg

Offrir des activités estivales aux jeunes de 6 à 12 ans qui ne sont pas inscrits aux camps de jour de l'arrondissement ou à l'animation du milieu urbain. Par ce projet, l'arrondissement répond au besoin d'occuper les jeunes de 6 à 12 ans pendant la saison estivale, particulièrement ceux qui flânent dans les parcs.

Travail de rue (21 000 \$)

Café-Jeunesse Multiculturel

Intervenir auprès des jeunes vulnérables de 13 à 25 ans afin de contrer la délinquance et l'adhésion aux gangs de rue.

Mobilisation citoyenne – Secteur est (19 171,62 \$)

Café-Jeunesse Multiculturel

Mobiliser les résidents du secteur nord-est de Montréal-Nord afin de développer l'entraide collective et de favoriser l'autonomisation des citoyens (*empowerment*) avec l'aide d'un agent du milieu.

Les aspirants animateurs (20 000 \$)

Centre des jeunes de l'Escale 13-17 ans de Montréal-Nord

Offrir aux jeunes qui fréquentent l'Escale 13-17, l'occasion de devenir des aides-animateurs. Ce projet permettra aux jeunes d'acquérir une expérience de travail bénévole transférable sur le marché du travail.

L'entraide au-delà des différences (12 000 \$)

Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.

Animer des activités destinées aux enfants handicapés intellectuels, aux enfants réguliers, aux personnes âgées et aux jeunes adolescents du secondaire accompagnés par des adolescents bénévoles qui fréquentent l'organisme Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord.

Bâtir ta réussite (10 000 \$)

Maison des jeunes l'Ouverture

Aider aux devoirs et animer des ateliers de formation sur des thèmes liés au développement personnel, afin de prévenir le décrochage scolaire.

Sport-école (10 000 \$)

Mener Autrement

Animer des activités de sports et de loisirs (soccer, basket-ball, danse aérobique, jeux, aide aux devoirs, natation) pour de jeunes handicapés physiques et intellectuels accompagnés de jeunes réguliers. Activités visant le développement personnel et social des jeunes de 6 à 12 ans.

Cap-santé (6 000 \$)

Les Fourchettes de l'Espoir

Offrir aux personnes retraitées de Montréal-Nord la possibilité de faire des activités physiques et les sensibiliser à une saine alimentation afin de maintenir et d'améliorer leur état de santé.

Sensibilisation aux bonnes habitudes de vie (15 000 \$)

Les Fourchettes de l'Espoir

Procurer aux enfants de Montréal-Nord les bases d'une saine alimentation. Le premier volet a pour but de sensibiliser les jeunes enfants qui participent aux camps de jour par le biais d'expériences culinaires. Le deuxième volet offre un camp culinaire d'été aux jeunes de 8 à 12 ans et un camp culinaire pendant la relâche scolaire pour ceux de 4 à 5 ans. Le troisième volet a pour objectif de recruter quatre jeunes adolescents issus des écoles secondaires de Montréal-Nord et de leur offrir des stages de formation nutritionnelle, afin qu'ils puissent animer les expériences culinaires des enfants inscrits dans les camps de jour de l'arrondissement.



Les collections documentaires en histoire continuent de s'enrichir à la bibliothèque Henri-Bourassa.

Les bibliothèques de Montréal-Nord continuent de compléter une collection déjà très intéressante de documents qui font le bonheur des chercheurs en histoire et en généalogie. Il faut dire que ces derniers sont particulièrement nombreux à fréquenter les bibliothèques de Montréal-Nord. Cette collection profite également aux usagers qui s'intéressent à l'histoire en général.

Récemment, la bibliothèque a concentré ses efforts d'acquisition du côté des répertoires de mariages, baptêmes et sépultures. La bibliothèque Henri-Bourassa possédait déjà d'autres sources documentaires en généalogie depuis quelques années, soit le Jetté¹, le Tanguay², la Féminine et la Masculine³, le PRDH⁴, etc. Les nouveaux documents viennent donc compléter ce bel éventail. Au total, la bibliothèque Henri-Bourassa possède maintenant plus d'une centaine de répertoires de mariages, baptêmes et sépultures.

Le choix des documents acquis dépend évidemment du budget dont disposent les bibliothèques, mais aussi de la *Politique de développement des collections*. Les principes de sélection sont basés sur les lignes directrices établies dans cette politique. Par ailleurs, le soutien de la Société d'histoire et de généalogie de Montréal-Nord est très utile dans le développement des collections en histoire et généalogie. En effet, des membres de la société ont suggéré un certain nombre des documents qui ont été acquis.

Les collections documentaires en histoire continueront de croître au fil des ans dans les bibliothèques de Montréal-Nord. Les responsables des bibliothèques espèrent que les membres de la société de même que l'ensemble des usagers des bibliothèques de Montréal-Nord profiteront de ces nouveaux documents.

Rires garantis au Club de lecture d'été des bibliothèques de Montréal-Nord

Lire aux larmes

Les bibliothèques de l'arrondissement de Montréal-Nord invitent les jeunes de 5 à 13 ans à participer gratuitement au *Club de lecture d'été* parrainé par la Banque TD. Le thème de l'été 2008 est l'humour. Les jeunes pourront donc venir se distraire tout en apprenant au cours des diverses activités au programme. Cette activité d'animation leur permettra de laisser libre cours à leur imagination, grâce au monde merveilleux et souvent rigolo des livres.

Dès leur inscription, les membres du club recevront une trousse d'activités comprenant une affiche, des autocollants et un journal de bord pour inscrire leurs listes commentées de lecture. Les inscriptions débiteront le 16 juin 2008 dans toutes les bibliothèques de l'arrondissement de Montréal-Nord.



Rendez-vous hebdomadaires Le mercredi à 10 h 30

Les membres du club se rencontreront tous les mercredis du 2 juillet au 13 août 2008, à 10 h 30, dans les quatre bibliothèques. Les jeunes pourront échanger et partager leurs découvertes littéraires... et humoristiques durant ces rencontres hebdomadaires offrant des jeux, des lectures et des activités de bricolage.

Fête de clôture Le mercredi 20 août 2008, à 14 h

Pat Gueller, prestidigitateur

Le prestidigitateur Pat Gueller, Premier prix du championnat canadien de magie 2000, sera de la fête de clôture et présentera un spectacle interactif plein de surprises et d'humour. Les jeunes découvriront le monde de l'illusion et pourront même, l'espace d'un instant, devenir à leur tour des magiciens.

Des livres-cadeaux seront remis aux meilleurs lecteurs de l'été 2008.

Bibliothèques de l'arrondissement de Montréal-Nord

Horaire d'été 2008

Du 1^{er} juin au 31 août 2008

Bibliothèque Henri-Bourassa

5400, boulevard Henri-Bourassa Est

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

12002, boulevard Rolland

Du lundi au jeudi : de 10 h à 21 h

Le vendredi : de 9 h à 17 h

Le samedi et le dimanche : de 12 h à 17 h

Du 25 juin au 31 août 2008

Bibliothèque Charleroi

4740, rue de Charleroi

Bibliothèque Belleville

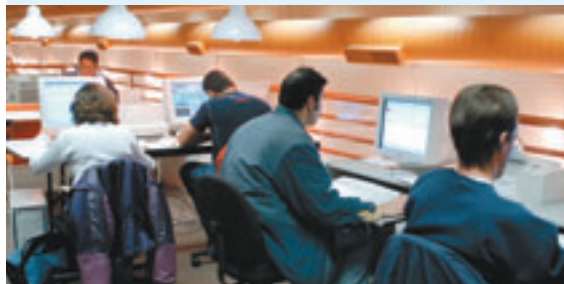
10400, avenue de Belleville

Du lundi au jeudi : de 10 h à 21 h, sauf la section enfants de la bibliothèque Charleroi qui sera ouverte de 14 h 30 à 18 h

Le vendredi : de 9 h à 13 h

Le samedi et le dimanche : fermé

Les bibliothèques sont fermées les jours fériés : 24 juin, 1^{er} juillet et 1^{er} septembre.



Horaire du printemps, de l'automne et de l'hiver 2008-2009

Bibliothèque Henri-Bourassa et Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire

Du lundi au jeudi : de 10 h à 21 h

Le vendredi : de 9 h à 17 h

Le samedi et le dimanche : de 10 h à 17 h

Bibliothèques Charleroi et Belleville

Du lundi au jeudi : de 10 h à 21 h, sauf la section enfants de la bibliothèque Charleroi qui sera ouverte de 14 h 30 à 18 h

Le vendredi : de 9 h à 13 h

Le samedi : de 10 h à 17 h

Le dimanche : fermé

¹ JETTE, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730*.

² TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 1975*.

³ *Répertoire alphabétique des mariages des Canadiens français* : (alphabétique par les noms de famille des femmes et par les noms des hommes).

⁴ *Dictionnaire généalogique du Québec ancien*, Répertoire des actes de baptême, de mariage et sépulture et des recensements du Québec ancien. Programme de recherche en démographie historique, 1990.



Capsules environnementales

À Montréal-Nord, les sacs souples sont recyclés.



À Montréal-Nord, les sacs transparents clairs ou bleutés et tous les autres plastiques souples se récupèrent. C'est le centre de récupération Nord Ben, filiale du groupe EBI, qui traite nos matières recyclables. Or, cette entreprise récupère tous les plastiques souples qu'elle revend à des entreprises de transformation.

Cheminement des matières récupérées

Le contrat de la collecte des matières recyclables a été attribué par appel d'offres public à la firme québécoise Récupération Nord Ben, filiale du Groupe EBI. Dès leur arrivée au centre de tri, les matières recyclables sont pesées. Par la suite, des employés **défont les sacs qui seront eux aussi recyclés** et retirent manuellement le verre. Les autres matières recyclables défilent sur des convoyeurs qui les mènent à diverses surfaces de triage mécanique, où l'inclinaison et la vitesse sont réglées afin d'optimiser la sélection. Cette machinerie peut traiter jusqu'à 15 tonnes de matières recyclables à l'heure et effectuer 70 % du triage. Les matières recyclables terminent leur course au triage manuel pour être mises en ballots par catégories, à l'exception du verre qui est entreposé dans des conteneurs. Fin prêtes, toutes les catégories de matières triées sont acheminées vers des recycleurs qui leur donneront une seconde vie. Dans ce centre de tri, le taux moyen de rejet, c'est-à-dire de matières non recyclables contenues dans le sac de recyclage, s'établit à 10 %.

*L'herbicyclage consiste à ne pas ramasser les rognures de tonte. En effet, il est bénéfique de les laisser sur le gazon pour que les micro-organismes du sol les décomposent, libérant ainsi les éléments nutritifs qu'elles contiennent. Afin d'accélérer la décomposition, repassez sur les rognures avec la tondeuse.
Source : Jardin botanique de Montréal

Où dépose-t-on les vêtements dont on ne veut plus, les vieux électroménagers ou l'équipement informatique vétuste ?

Le réemploi est une activité pratiquée depuis plusieurs générations. Malheureusement, l'avènement des produits jetables a fait perdre cette habitude. Pourtant, il est aussi important pour l'environnement que pour notre budget de fréquenter ces endroits. Voici une liste d'endroits près de chez vous où vous pouvez déposer vos différentes matières pour le réemploi.

Services offerts par les établissements où vous pouvez apporter ou acquérir des articles d'occasion C (service de collecte) ou B (service de boutique)

Les matières pour le réemploi	Fondation des Grands Frères et des Grandes Sœurs		Fondation québécoise de la déficience intellectuelle									
	Place Bourassa Est	Centre Forest, 10539, boul. Pie-IX	Couche-Tard			Loblaws						
Vêtements et menus articles non cassants	C	C/B										
Électroménagers	C	C/B										
Meubles	C	C/B	C/B	B								
Équipement informatique	C											

Entretien d'une pelouse sans pesticides

Printemps
<ul style="list-style-type: none"> Ratisser la pelouse. Ensemencer les zones endommagées par l'hiver. Faire la première tonte à 5 cm. Tondre à 7,5 cm par la suite et herbicycler*. Fertiliser avec un engrais entièrement organique ou biologique.
Été
<ul style="list-style-type: none"> Tondre le plus haut possible (7,5 cm) et herbicycler*. Espacer les tontes (une tonte toutes les deux semaines suffit). Laisser la pelouse entrer en dormance ou arroser en profondeur quand le sol est sec jusqu'à une profondeur de 5 cm.
Fin de l'été (dès le début du mois de septembre)
<ul style="list-style-type: none"> Aérer et terreauter, au besoin. Épandre une deuxième application d'engrais entièrement organique ou biologique, au besoin. Ensemencer les zones endommagées par la sécheresse ou les insectes. Rénover les pelouses clairsemées (aérer, terreauter et réensemencer).
Automne
<ul style="list-style-type: none"> Déchiqueter les feuilles mortes à la tondeuse au fur et à mesure qu'elles tombent sur la pelouse. Si les feuilles forment une couche trop épaisse, les ramasser et les composter. Faire la dernière tonte à 5 cm et herbicycler*.

Substitut écologique à la pelouse

Couvre-sols

Certains couvre-sols peuvent servir de substituts écologiques à la pelouse. Le thym serpolet, par exemple, atteint une hauteur maximale de 10 cm, ce qui élimine l'entretien (plus de tonte). De plus, il arbore un feuillage aromatique très dense, ne laissant de place ni aux mauvaises herbes ni aux vers blancs, et il résiste à la sécheresse.

Cheminement des matières recyclées

- 1 Pesée du camion à son arrivée au centre de tri
- 2 Déchargement des matières recyclées
- 3 Matières recyclées avant le tri
- 4 Début du triage mécanique après le retrait manuel du verre *
- 5 Triage mécanique
- 6 Triage manuel
- 7 Compactage du plastique
- 8 Presse pour mise en ballot du plastique
- 9 Ballot de plastique
- 10 Ballot de pellicules souples de plastique
- 11 Ballot de papier
- 12 Échantillons de copeaux de différentes catégories de matière plastique

* Le verre est trié par couleur et déposé dans différents bacs pour les recycleurs.



infos SPORTIVES

Baseball

42^e tournoi de Baseball provincial Moustique de Montréal-Nord, au parc Charleroi, du 23 au 29 juin 2008.

12^e tournoi de Baseball provincial Midget de Montréal-Nord, au parc Sauvé, du 14 au 20 juillet 2008.



Devenez surveillant-sauveteur pour la vie

Un emploi aux piscines

Voici les étapes à suivre pour devenir surveillant-sauveteur aux piscines. Le candidat doit réussir les habiletés des cours de sauvetage suivants : Jeune sauveteur (facultatif), Médaille de bronze, Croix de bronze, Premiers soins et Sauveteur national.

Jeune sauveteur

Une initiation au monde du sauvetage

Tu désires aller au-delà de simplement savoir nager ? Notre programme *Jeune sauveteur* est pour toi ! Tu apprendras les habiletés amusantes du sauvetage graduellement, en trois niveaux de cours : Initié, Averti et Expert.

Dans chacun des niveaux, tu perfectionneras tes habiletés aquatiques, tu apprendras les premiers soins et même à faire des sauvetages.

Qui peut être un *Jeune sauveteur* ? Toi ! Si tu sais nager et que tu es âgé de 8 ans et plus. Chaque brevet *Jeune sauveteur* est valable à vie.

Le programme *Jeune sauveteur* est ta porte d'entrée pour devenir un sauveteur professionnel.

Pour suivre la formation *Jeune sauveteur*, tu dois être en mesure de nager 100 m.

Cette formation est offerte à chacune de nos piscines intérieures.

Règlement municipal

Piscines, pataugeoires et fontaines municipales

- Le parent ou gardien d'un enfant en bas âge, d'un enfant présentant un handicap, visible ou non, ou de celui qui ne sait pas nager doit assurer en tout temps une surveillance vigilante sur l'enfant et, le cas échéant, aviser le sauveteur.
- Le parent ou gardien doit porter un maillot de bain.
- Pour être reconnue comme gardien, une personne doit avoir **16 ans et plus** pour accompagner un enfant à une piscine et **12 ans et plus**, à une pataugeoire.
- Seul le maillot de bain est accepté, et ce, en tout temps pour les baigneurs. Pour être admis, un bébé doit porter une couche spécialement conçue pour la baignade et à l'épreuve des fuites.
- Le bain est permis uniquement durant les heures d'ouverture.
- La consommation d'alcool est interdite.
- Les baigneurs doivent respecter les consignes des surveillants-sauveteurs.
- Le responsable doit être informé de toute situation qui représente un risque pour les baigneurs.
- Les baigneurs qui ne savent pas nager doivent prévenir le surveillant-sauveteur et rester en eau peu profonde.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le responsable de la piscine pour consulter le *Règlement sur les parcs, bassins d'eau et édifices publics*.

Piscines et pataugeoires

Venez vous rafraîchir en toute sécurité

Pour une eau de qualité

Dans l'arrondissement de Montréal-Nord, 20 installations aquatiques – 2 piscines intérieures, 4 piscines extérieures et 14 pataugeoires – s'offrent à vous pour la baignade. Aussi, la qualité de l'eau est une priorité dont l'arrondissement et ses baigneurs se partagent la responsabilité.

Depuis l'été 2005, un laboratoire reconnu par le ministère de l'Environnement effectue deux analyses bactériologiques par mois dans nos installations aquatiques. Au bureau d'accueil de chaque piscine, vous pouvez consulter en tout temps, le registre des résultats des 30 derniers jours de ces analyses. De plus, nos employés ont l'obligation de vérifier les paramètres physico-chimiques de l'eau à intervalles réguliers de trois heures. Dès qu'une anomalie est décelée, des mesures correctives sont prises pouvant même aller jusqu'à la fermeture temporaire de l'installation.

Nous avons besoin de votre collaboration pour conserver une eau de qualité. Voici quelques-unes des règles à suivre lorsque vous fréquentez les installations aquatiques de notre arrondissement.

- La douche est obligatoire avant de se baigner.
- Le port du maillot de bain est obligatoire. C'est le seul vêtement autorisé dans nos piscines.
- Aucun sous-vêtement n'est permis.
- Une personne ayant une plaie non guérie ou une maladie de peau ne peut être admise.
- Une personne qui souffre de diarrhée ne peut être admise.
- Le port d'une couche étanche est obligatoire pour les bébés et les personnes souffrant d'incontinence.
- Les enfants en bas âge doivent être invités à passer aux toilettes avant d'aller à la piscine.

Soyez assuré de notre très grande vigilance en matière de qualité de l'eau.





Piscines intérieures

Apprenez à nager
tout en vous amusant

Piscine Calixa-Lavallée
11345, avenue Pelletier
514-328-4170

Piscine Henri-Bourassa
12005, avenue Laurier
514-328-4171

Inscriptions

Les résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord doivent s'inscrire directement à la piscine de leur choix (aucune inscription n'est prise par téléphone) à compter du 16 juin, du lundi au vendredi, de 18 h à 21 h. L'inscription des personnes non résidentes se fait à la piscine de leur choix, à compter du mercredi 18 juin.

La priorité d'inscription est accordée aux résidents de l'arrondissement de Montréal-Nord.

- Une preuve de résidence est OBLIGATOIRE au moment de l'inscription et du paiement des cours de natation.
- Une preuve d'âge peut être exigée par le préposé à l'accueil.
- Les périodes de natation libre pour les adultes sont réservées aux 18 ans et plus.
- Le calendrier des activités peut être modifié sans préavis.

Événements spéciaux

Compétitions à la piscine Henri-Bourassa

Le 7 juin (finale régionale de natation des Jeux du Québec)

Les 14 et 15 juin (gala de nage synchronisée du club *Aquana*)

Clubs aquatiques

Renseignements ou inscriptions

Maîtres nageurs (20 ans et plus)
514-328-4167

Nage synchronisée (*Aquana*)
514-328-4173

Natation (C.N.M.N.)
514-328-4167

Plongeon (C.P.M.N.)
514-328-4269

GRILLE HORAIRE DES COURS

Durée du programme : du mardi 30 juin au vendredi 8 août

Frais : enfants (17 ans et moins), 20 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes

Fréquence des cours pour enfants durant la saison estivale : 2 cours/semaine

Piscine Henri-Bourassa : horaire de votre choix, sauf pour Tortue-Dauphin

Piscine Calixa-Lavallée : horaire fixe

Cours	Jour	Heure	Début	Endroit
Tortue-Dauphin (2 à 4 ans) <i>L'enfant est accompagné d'un adulte.</i>	Lundi et mercredi	9 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Lundi et mercredi	18 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Mardi	9 h 30	8 juillet	Henri-Bourassa
	Jeudi	9 h 30	3 juillet	Henri-Bourassa
	Jeudi	18 h	3 juillet	Henri-Bourassa
Grenouille-Baleine (5 et 6 ans) <i>L'enfant est seul.</i>	Lundi et mercredi	9 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Lundi et mercredi	18 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Mardi	9 h 30	8 juillet	Henri-Bourassa
	Mardi	18 h	8 juillet	Henri-Bourassa
	Jeudi	9 h 30	3 juillet	Henri-Bourassa
Natation 1, 2, 3 (7 à 15 ans)	Lundi	9 h 30	30 juin	Henri-Bourassa
	Lundi et mercredi	10 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Lundi	18 h	30 juin	Henri-Bourassa
	Mardi	10 h 30	8 juillet	Henri-Bourassa
	Mardi et jeudi	18 h	3 juillet	Calixa-Lavallée
	Mercredi	9 h 30	2 juillet	Henri-Bourassa
	Mercredi	18 h	2 juillet	Henri-Bourassa
	Jeudi	10 h 30	3 juillet	Henri-Bourassa
Natation 4 (7 à 15 ans)	Lundi	10 h 30	30 juin	Henri-Bourassa
	Lundi et mercredi	11 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Lundi	18 h	30 juin	Henri-Bourassa
	Mercredi	10 h 30	2 juillet	Henri-Bourassa
	Mercredi	18 h	2 juillet	Henri-Bourassa
Natation 5, 6, 7 (7 à 15 ans)	Lundi	10 h 30	30 juin	Henri-Bourassa
	Lundi et mercredi	11 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Mercredi	10 h 30	2 juillet	Henri-Bourassa
Initiation à la nage synchronisée (<i>gratuit</i>) <i>(Le club Aquana est le promoteur responsable de l'activité.)</i>	Mardi	12 h	8 juillet	Calixa-Lavallée
	Jeudi	11 h 30	3 juillet	Henri-Bourassa
SAUVETAGE (Cours spécialisés)				
Jeunes sauveteurs (<i>gratuit</i>) (8 à 12 ans)	Mardi	9 h 30	7 juillet	Calixa-Lavallée
	Vendredi	9 h 30	4 juillet	Henri-Bourassa
Frais : adultes (18 à 59 ans), 40 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes				
ânés (60 ans et plus), 20 \$ pour 12 cours d'une durée de 45 minutes				
Natation 1, 2, 3, 4	Mardi	19 h	8 juillet	Henri-Bourassa
Natation 1, 2, 3	Lundi	19 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Jeudi	11 h	3 juillet	Calixa-Lavallée
Natation 5, 6, 7	Mardi	20 h	8 juillet	Henri-Bourassa
Âge d'or (50 ans et plus)	Mercredi	19 h	2 juillet	Calixa-Lavallée
	Jeudi	11 h	3 juillet	Calixa-Lavallée
Aquagym (<i>impact doux</i>)	Lundi	19 h	30 juin	Henri-Bourassa
	Lundi	20 h	30 juin	Henri-Bourassa
	Mardi	11 h	8 juillet	Calixa-Lavallée
	Mardi	19 h	8 juillet	Calixa-Lavallée
	Mardi *	20 h	8 juillet	Henri-Bourassa
	Jeudi	19 h	3 juillet	Calixa-Lavallée
Aquaforme Plus	Lundi *	20 h	30 juin	Calixa-Lavallée
Aquajogging <i>en eau profonde; la ceinture de flottabilité est fournie gratuitement.</i>	Lundi	19 h	30 juin	Henri-Bourassa
	Lundi *	20 h	30 juin	Calixa-Lavallée
	Lundi	20 h	30 juin	Henri-Bourassa
	Mardi	19 h	8 juillet	Calixa-Lavallée
	Mardi *	20 h	8 juillet	Henri-Bourassa
	Jeudi	19 h	3 juillet	Calixa-Lavallée
Aquapalme (<i>intense</i>)	Mercredi	20 h	2 juillet	Calixa-Lavallée
Aquamaman (<i>prénatal</i>)	Mercredi	20 h	2 juillet	Calixa-Lavallée





La baignade est gratuite... beau temps, mauvais temps

Piscine Calixa-Lavallée			Date	Piscine Henri-Bourassa		
Jour	Heure	Clientèle		Jour	Heure	Clientèle
Lundi au vendredi	19 h à 20 h 30 20 h 30 à 22 h	Familiale Adulte	Du 2 au 15 juin	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h 21 h à 22 h 30	Adulte Adulte
<i>Sauf vendredi 6 juin</i>	21 h à 22 h 30	Adulte seulement		Mardi, jeudi	19 h 30 à 22 h 30	Adulte
Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale		Samedi, dimanche	13 h à 16 h	Familiale
Lundi au vendredi	13 h à 16 h 18 h à 20 h 20 h à 22 h	Familiale Familiale Adulte	Du 16 au 20 juin	Lundi, mercredi et vendredi	7 h à 8 h 13 h à 16 h 21 h à 22 h 30	Adulte Familiale Adulte
				Mardi, jeudi	13 h à 16 h 19 h 30 à 22 h 30	Familiale Adulte
Lundi au jeudi	10 h à 16 h 18 h à 20 h 20 h à 22 h	Familiale Familiale Adulte	Du 23 au 27 juin	Lundi au jeudi	10 h à 16 h 19 h à 20 h 30 20 h 30 à 22 h 30	Familiale Familiale Adulte
Vendredi	10 h à 15 h	Familiale		Vendredi	10 h à 15 h	Familiale
Lundi, mercredi	13 h à 16 h 21 h à 22 h 30	Familiale Adulte	Du 30 juin au 8 août	Lundi, mardi	12 h 30 à 16 h 21 h à 22 h 30	Familiale Adulte
Mardi, jeudi	13 h à 16 h 20 h à 22 h	Familiale Adulte		Mercredi, jeudi	12 h 30 à 16 h 19 h à 20 h 20 h à 22 h 30	Familiale Parents/enfants* Adulte
Vendredi	10 h à 15 h	Familiale		Vendredi	10 h à 15 h	Familiale
Lundi au jeudi	13 h à 16 h 18 h à 20 h 20 h à 22 h	Familiale Familiale Adulte	Du 11 au 15 août	Lundi au jeudi	13 h à 16 h 18 h à 20 h 20 h à 22 h	Familiale Familiale Adulte
Vendredi	10 h à 15 h	Familiale		Vendredi	10 h à 15 h	Familiale

* L'enfant de 12 ans et moins doit être accompagné d'un parent.

Interruptions : La piscine Henri-Bourassa sera fermée les 13, 14 et 15 juin pour le gala de nage synchronisée et le 7 juin pour la finale régionale de natation des Jeux du Québec. Les deux piscines intérieures seront fermées pour les congés de la Fête nationale du Québec et de la fête du Canada, les 24 juin et 1^{er} juillet, ainsi que du 16 août au 1^{er} septembre pour le nettoyage annuel.

Apportez un cadenas pour verrouiller votre case. Durant la période de natation libre, **un parent ou un gardien doit être présent** en tout temps à la piscine, en maillot de bain, pour **veiller constamment sur l'enfant** dont la taille est de moins de 1,22 m (48 po), l'enfant qui souffre d'un handicap ou celui qui ne sait pas nager. Le port du bonnet de bain est facultatif, mais les cheveux longs doivent être attachés.

Piscines extérieures

Accès gratuit

En plus de la baignade, il y aura des jeux et de l'animation pour tous.

Horaire

Dès le lundi 16 juin :

du lundi au vendredi, de 10 h à 19 h
les samedi et dimanche, de 10 h à 17 h

Endroits

Piscine du parc Charleroi : 10975, avenue Alfred
Piscine du parc Ottawa : 10341, avenue Lausanne
Piscine du parc Primeau : 4209, rue de Castille
Piscine du parc Saint-Laurent : 11614, avenue Salk

L'horaire des piscines extérieures et des pataugeoires peut être modifié sans préavis, en raison des conditions météorologiques.

Pataugeoires

Les pataugeoires sont réservées aux jeunes enfants dont la taille est inférieure à 1,22 m (48 po).

Surveillance parentale

Le parent ou gardien d'un enfant âgé de moins de 3 ans, d'un enfant présentant un handicap, visible ou non, ou de celui qui ne sait pas nager doit assurer en tout temps une surveillance vigilante sur l'enfant et, le cas échéant, aviser le sauveteur. Le parent ou gardien doit porter un maillot de bain.

Horaire

Dès le samedi 21 juin :
du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h
les samedi et dimanche, de 13 h à 16 h

Endroits

Les pataugeoires sont situées dans les parcs suivants : Charleroi, Henri-Bourassa, Lacordaire, Le Carignan, Ménard, Monty, Oscar, Ottawa, Pilon, Primeau, Sabrevois, Sauvé, Saint-Laurent et Tardif.



infos ROUTIÈRES



Liste des travaux de réfection de chaussée et de trottoir projetés au printemps 2008 sur le réseau local de voirie (915 000 \$)

- Rue d'Amiens, de l'avenue Bellevois à l'avenue Georges-Pichet
- Avenue Brunet, de la rue Perras au boulevard Henri-Bourassa

Liste des travaux de réfection de chaussée et de trottoir projetés sur le réseau collecteur et artériel de juin à novembre 2008

Artériel (1 600 000 \$)

- Boulevard Léger, du boulevard Langelier à la limite est de l'arrondissement (deux côtés)
- Boulevard Maurice-Duplessis, de l'avenue Désy au boulevard Rolland

Collecteur (500 000 \$)

- Rue de Charleroi, de l'avenue Pigeon à l'avenue Drapeau

Travaux ponctuels de réfection de trottoir et de correction du revêtement asphalté de diverses rues de l'arrondissement de juin à octobre 2008 (900 000 \$)

Travaux de réhabilitation sur le réseau d'aqueduc et d'égout de juin à novembre 2008

Réhabilitation structurale de conduites d'eau potable (2 200 000 \$)

- Avenue des Récollets, de la rue Arthur-Champoux au boulevard Henri-Bourassa
- Boulevard Léger, de l'avenue Chartrand au boulevard Albert-Hudon
- Rue Marcel-Monette, de la rue Aubin à l'avenue Lanthier
- Avenue Balzac, de la rue Forest au boulevard Industriel
- Avenue Jean-Paul-Cardinal, sur toute la longueur

- Avenue Albert-Duquesne, sur toute la longueur
- Avenue L'Archevêque, de la rue d'Amiens au boulevard Industriel

Remplacement d'égout (800 000 \$)

- Avenue de Belleville, de la rue Prieur à la rue Monselet
- Boulevard Henri-Bourassa – côté sud, de l'avenue Oscar au boulevard Saint-Michel

Travaux dans les parcs

Aires de jeu (300 000 \$)

- Parc Eusèbe-Ménard
- Parc Sauvé
- Parc Saint-Laurent

Construction d'un terrain de soccer synthétique (1 600 000 \$)

- Parc Saint-Laurent

Installation de toilettes publiques (250 000 \$)

- Différents parcs

Remplacement du système de filtration (250 000 \$)

- Piscine du parc Primeau



Accès Montréal-Nord pour vous servir



Notre site Internet

Naviguez sur : ville.montreal.qc.ca/mtlnord



Votre bureau du citoyen

Venez nous rendre visite, au 4243, rue de Charleroi.



Nos adresses

Pour soumettre des commentaires, des suggestions ou des questions, écrivez-nous.

Adresse postale

- Direction des affaires publiques et du greffe
4243, rue de Charleroi
Montréal-Nord (Québec) H1H 5R5

Adresse électronique

- info@mtlnord.ca
- Télécopieur : 514-328-4299



Notre numéro de téléphone unique 311

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h 30, le samedi, le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 17 h.

De plus, en tout temps (24 h sur 24, 7 jours sur 7), composez le 311 pour signaler un problème nécessitant l'intervention rapide des équipes des travaux publics ou de l'entretien.

Urgence – Police – Incendie 9-1-1

Service de la sécurité incendie de Montréal

Renseignements 514-280-2685

Service de police

(quand c'est pressant, mais pas urgent) 514-280-2222

Travaux publics (24 heures sur 24, 7 jours sur 7) 514-328-4100

Pour joindre directement les unités de nos directions aux heures d'ouverture de nos bureaux

Ressources humaines et demande d'emploi 514-328-4090

Adresse électronique rharr@mtlnord.ca

Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social 514-328-4150

Bibliothèque Henri-Bourassa 514-328-4125

Bibliothèque Charleroi 514-328-4135

Bibliothèque Belleville 514-328-4140

Bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire 514-328-5626

Culture 514-328-4078

Maison culturelle et communautaire 514-328-5630

Sports et arénas 514-328-4160

Activités aquatiques 514-328-4152

Piscine Calixa-Lavallée 514-328-4170

Piscine Henri-Bourassa 514-328-4171

Loisirs et Centre de loisirs 514-328-4152

Développement social (bambineries – camps de jour) 514-328-4153

CLD de Montréal-Nord 11211, avenue Hébert 514-353-7171

Point de service de la cour municipale Saint-Léonard, 8400, boul. Lacordaire 514-872-2964

SPCA (Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux) 514-735-2711

Vos élus 514-328-4024

Marcel Parent, maire d'arrondissement 514-328-4024

Jean-Marc Gibeau, conseiller de la Ville de Montréal 514-328-5574

James V. Infantino, conseiller de la Ville de Montréal 514-328-5575

Normand Fortin, conseiller d'arrondissement, district d'Ovide-Clermont 514-328-5573

Clementina Teti-Tomassi, conseillère d'arrondissement, district de Marie-Clarac 514-328-5576

